



**PROCES-VERBAL N°382**  
**Réunion du jeudi 23 février 2017**

Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	
FRANCART Jean-Luc	JFT	Président	présent	DE VRIES Pascal	PDV	Conseil	présent	
MARLIOT Vincent	VMT	Conseil	pouvoir à	FRANCART	FOULQUIER Monique	MFR	Conseil	pouvoir à
DAJON Colette	CDN	Trésorier adj.	présent		PASTEAU Laurent	LPU	Conseil	pouvoir à
LE THIEC Frédéric	FLT	Secrétaire	présent		PELOUAS Jacqueline	JPS	Conseil	présent
NOZIERES Mireille	MNS	Vice-présidente	présent		PINTO Jose	JPO	Conseil	présent
SOURDIOUX Mikael	MSX	Conseil	pouvoir à	SIGUIER	SIGUIER Paul	PSR	Conseil	présent
TRION Hervé	HTN	Conseil	absent xxxxxxxxxxxx		MOREL Peggy	MPY	Conseil	présent

Début de séance à 21h02

**I. Election du Président de séance**

Mme. Nozières est élu président de séance.

**II. Approbation des PV**

Le PV 381 est approuvé.

**III. Situation des comptes**

**a- Recouvrement des charges**

- Avance : 1 160 €
- Retard : 320 €

**b- Budget et dépenses**

	Recettes	Dépenses
Mois de février 2017	7 080 €	8 423,01 €
Année 2017	15 220 €	13 997,42 €

**IV. Nuisances**

On constate un dépôt de déchets et gravats dans le chemin au fond du square Fauré, probablement réalisé par des résidents. Le Conseil rappelle l'impact négatif de ce type d'agissements sur l'image de la résidence, et les risques de développement de nuisibles.

**V. Compte-rendu des responsables**

**a- Travaux- Projets : Devis local ASLRB**

Le Conseil donne son accord pour engager un diagnostic amiante (estimation : 700 €).



[www.residencedubief.com](http://www.residencedubief.com)

**b- Rétrocession voiries : avancement**

Une réunion préparatoire de la Commission a eu lieu le 13/02 pour évoquer les points à éclaircir, principalement les carrés végétalisés présents sur les voiries. Par la suite, il a été effectué un tour de la Résidence le 16/02 dernier avec des représentants de la Mairie.

Il ressort de cette réunion que la rétrocession portera uniquement sur les zones bitumées.

Concernant les réseaux eaux usées et pluviales, l'ASLRB a demandé que les réseaux primaires restent à la charge de la Mairie. Cette demande serait acceptée par la Mairie.

Par la suite, le géomètre a donc en charge d'effectuer le bornage pour délimiter les zones bitumées rétrocedées.

**c- Espaces verts**

Les plantations ont été faites à Fauré et sur le talus de l'entrée de la résidence.

Les troènes au fond du square Duparc ont été rabattus.

L'élagage annuel a été effectué (dont 2 arbres coupés). Le cerisier du square Poulenc a aussi été coupé.

**d- Informatique - TV**

Une première intervention sur le réseau de télévision a eu lieu le 11/02 pour remplacer un premier ampli. Cette intervention a été l'occasion de constater qu'un autre ampli devait être changé, ce qui a été fait le 20/02. Le remplacement de ces 2 amplis a permis de constater les difficultés d'approvisionnement. Face à ce constat, le Conseil a décidé de commander un ampli de rechange pour gagner quelques jours d'approvisionnement et disposer du modèle adapté à nos besoins.

**VI. Assemblée Générale du 18 mars 2017**

**Si vous êtes soucieux du devenir de la résidence, nous avons besoin pour le vote sur le projet travaux « local ASLRB » de la présence des 2/3 des résidents, pour cela :**

**-soit vous êtes présents à l'Assemblée Générale le 18 mars 2017.**

**-soit vous remettez votre pouvoir au responsable de votre square ou dans la boîte aux lettres de l'ASLRB au 1bis square Henri Duparc.**

**Fin de séance à 23h51**

**PROCHAINE REUNION CONSEIL LE 30 MARS 2017 A 20 H 45**